



CONSEIL D'ECOLE – 19 novembre 2018

Sont présents:

M. Denis BITTMANN, Proviseur

Enseignants

Mme Gaëlle HAYAT (MS), , Mme Carine KOSKAS, (GS) ; Mme Sophie GOLDENBERG (CP) Mme Monique MAARECK (CP); Mme Céline SADOUD, (CE2); Mme Suzy ALLOUCHE CE2 ; Mme Myriam LASCAR, (CM1) ; Mme Sandra LAST (CM2) ; Mme Khatib Hiba ; Mme Jihan Marizian

Parents d'élèves :

Mme ABUKHDEIR Kefah (CM1), Mme GUILLAUD Stéphanie (CE2 et CM2), Mme NABER Rawan (CE2), Mme QASSISSIEH Ilona (CE2), Mme QUAISIEH Amira (PS), Mme VATRELOT GEMIN Marie (GS et CE2)

Excusés : Mme Roxane BERKOWICZ, Conseillère principale d'éducation, Mme Sylvie TOUITOU (PS), Mme Nathalie Melloul

Absents :

La séance débute à 14h45

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Installation du Conseil d'Ecole
3. Fonctionnement du Conseil d'Ecole
4. Bilan de la rentrée scolaire
5. Projets pédagogiques

Questions diverses

- Les retards

Mme Last est désignée comme secrétaire de séance

2) Installation du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- . du directeur de l'école, qui le préside,
- . de l'ensemble des enseignants de l'école,
- . des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),

Le président peut inviter, après avis du conseil, toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour. (Représentant du poste diplomatique, Inspecteur, Directeur administratif et financier...). Aujourd'hui M. Tijani a été invité.

Mr Bittmann demande aux membres de ce Conseil de se présenter et les remercie de leur présence. Il manque cependant 4 parents pour atteindre la parité entre les parents et les enseignants, c'est pourquoi M Bittmann propose de valider la candidature de Mme Guillaud en tant que membre du conseil d'école

3) Fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres (une fois par trimestre).

Il établit et vote le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil **est consulté pour avis** sur :

- . Les structures pédagogiques
- . L'organisation du temps et du calendrier scolaires
- . Le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré
- . Les actions particulières permettant une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école,
- . des conditions d'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers
- . les projets d'organisation des classes de découverte
- . Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves
- . Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques
- . Les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves

Pour rajouter une question à l'ordre du jour, il faut prévenir le président du conseil quelques jours avant la date du conseil.

Après le conseil, le proviseur dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le proviseur explique ensuite l'ensemble des instances de l'établissement : Conseil d'établissement (questions pédagogiques concernant tout le Lycée), comité de gestion (budget et conditions matérielles), Assemblée générale

4) Bilan de la rentrée scolaire

- a) Nous allons tout d'abord commencer par **les effectifs** de cette année scolaire :

EFFECTIFS DU LFJ

	EFFECTIFS au 19 11/2018
PS	8
MS	18
GS	26
Total mat	52
Moyenne / classe	17,3
CP A	25
CP B	17
CE1	17
CE2 A	16
CE2 B	18
CM1	21
CM2	19
Total élém	133
Moyenne / classe	19
Total Primaire	185

Vous constaterez le très faible effectif en PS, 8 contre 14 et 15 les années précédentes et plus avant. Le manque d'inscription en PS est désormais une constante et nous pose un double problème :

- Les effectifs manquant alors même que la structure pédagogique est présente
- L'exposition à la langue française est moindre lorsque les familles locales s'inscrivent plus tard

3 enfants bénéficient cette année de l'aide d'une AVS, 2 en CP et 1 en CE1 (suite à la loi de 2005 concernant l'intégration des élèves handicapés en classe)

Le comité de gestion est en train de mener une campagne pour inscrire 7 ou 8 enfants en TPS à la rentrée de janvier 2019.

Le projet de rénovation de la maternelle a été reporté, nous espérons qu'il pourra être réalisé en 2019

a) **Les personnels**

L'école primaire a accueilli quatre nouvelles collègues en cette rentrée 2018 (en fait trois ont déjà travaillé au Lycée avant :

- Mme Suzy ALLOUCHE en CE2 (nouvelle classe)
- Mme Tarryn SNOYMAN, professeur d'anglais (départ Mme BERDUGO)
- Mme Sylvie TOUITOU en PS (Départ Mme MARCIANO)
- Mme Véronique JESPERE au CDI (poste vacant)
- Mme Laurence Benkemoun (FLE)

Mme Goldenberg a repris une classe de CP

a) **Les nouveautés**

- Fin du déploiement du dispositif à horaire de langue renforcé à l'école primaire :
- Langue renforcée jusqu'au CM2 (des flyers d'explication réalisés dans les trois langues seront distribués aux parents d'élèves lors de la semaine des langues)
- La question se pose pour la suite, 2 pistes de travail sont à l'étude :
- Changement de langue au début du cycle 3 sous conditions de seuil de compétence
- Enseignement d'une DNL en 6^{ème} pour une section européenne ou orientale en seconde
- La bascule de toute l'école maternelle vers l'arrière du Lycée : une très bonne chose

b) **Evaluations nationales en CP, CE1 et évaluations sur la zone en CE2**

Il faut noter que les élèves de CE1 et CE2 ont eu 12h d'enseignement de langue en PS et en MS puis 6h en GS, ceux de CP ont eu 12h en PS 8h en MS et 6h en GS. La prochaine promotion de CP aura eu 8h en PS, 6h en MS et GS et donc 30% de temps d'exposition à la langue française en plus.

Les résultats des évaluations sont commentés par le proviseur.

En CP :

- français : 71% (lfj) contre 74% (national)
- mathématiques : 67% (lfj) contre 85% (national)

En CE1 les résultats en français et en mathématiques sont un peu plus hauts que la moyenne nationale.

En CE2 des résultats en français et en mathématiques sont un peu en dessous de la moyenne de la zone.

Ces évaluations seront reprises par les enseignants dans les conseils de maitres et de cycles et seront analysées.

5) Projets pédagogiques

Notre projet d'établissement est arrivé à son terme, comme annoncé l'an dernier, le nouveau a été élaboré à partir des assises d'octobre 2017 et du bilan du projet précédent. Il est actuellement en phase de rédaction finale et sera présenté au 2^{ème} trimestre.

Nous allons évoquer aujourd'hui deux projets :

- Le projet autour de la violence : Toute la communauté scolaire partage le meme constat depuis la rentrée : beaucoup de bagarres, de disputes et d'insultes dans la cour. On compte une dizaines d'élèves plus violents que d'habitude. Nous avons donc commencé un travail avec les élèves pour essayer de trouver des solutions. Le sujet a d'abord été abordé en classe puis en conseil de délégués du primaire;deux pistes ont été trouvées : les gilets rouges pour désamorcer les situations conflictuelles et d'autres activités pour diversifier les jeux de la cour. Nous faisons un appel à quelques parents volontaires pour nous aider à animer la cour.

- Le défi biodiversité : défi scientifique sur la zone : Augmenter les espèces végétales sur la zone. Notre école est donc impliquée de la PS au collège avec l'aide d' Henri, notre intervenant "petit jardin" (rappel qu'Henri n'est pas un pédagogue et qu'il est donc là en tant qu'intervenant ce qui veut dire que tous les apports théoriques et les points pédagogiques sont amenés par les enseignants. Remerciements adressés a l'AALFJ pour leur soutien financier et matériel (bacs construits par les dames de l'association).
Le projet se déroulera en trois points forts: recenser les différentes espèces; choisir ce que l'on veut planter et planter; créer une communication orale des réalisations,

- Le projet EPS (escalade, vélo)

Escalade : projet concernant les classes de CM1 et de CM2: 6 séances d'une heure dans la salle d'escalade The Block tout près du Lycée. Les élèves sont encadrés par deux instructeurs.

Natation : le projet est lancé, nous attendons l'approbation du planning par l'équipe de la YMCA et une proposition de prix.

Vélo : projet en cours de réalisation et qui concernerait les classes de CP, CE1 et CE2. Nous avons trouvé le lieu (sécurité routière) mais nous attendons de finaliser le planning et l'organisation des séances avec notre contact (une personne qui pourrait apprendre a faire du velo a nos eleves,

- Le projet recyclage mené par les élèves du CVL : travail de sensibilisation autour du tri, de l'écologie...

Questions diverses

- Les retards : les enseignants proposent qu'au bout de trois retards de plus de 15 min, l'élève soit envoyé chez Roxane pour obtenir un billet de retard pour avoir le droit de rentrer en classe. Les retards seront également notés sur les livrets d'évaluation.

La séance est levée à 16h20

Le secrétaire de séance :

Le Proviseur :